1886	38,261	18,968,065
1887	38,125	18,864,250
1888	31,404	19,009,060
1889	32,415	19,646,000
1890	35,640	21,684,000

Il paraît qu'un manufacturier de Barnston, P. Q., M. John K. Noyes, qui fabrique des évaporateurs en fer pour la fabrication du sucre d'érable, avait trouvé le moyen de leur faire traverser la frontière des Etats-Unis sans payer de droits. M. Converse J. Smith, agent spécial de la douane des Etats-Unis, a eu vent de la chose et en a saisi trois, un dans le New Hampshire et deux dans le Vermont.

Beurre d'Hiver.

(Nous recevons la communication suivante :)

Département de l'Agriculture et de la Colonisation.

Québec, 17 *Octobre*, 1892.

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons l'honneur de vous transmettre copie d'une circulaire qui a été adressée dernièrement aux députés et conseillers législatifs de cette province.

Vos nombreux lecteurs seraient sans doute heureux de connaître la décision prise par le département de l'Agriculture au sujet de la fabrication du beurre en hiver et vous leur rendriez service en publiant surtout le paragraphe relatif à la prime offerte par ce département.

Vous pourriez aussi faire remarquer à ceux qui se proposent de se livrer, dès cet automne, à cette industrie et de bénéficier de la prime que nous offrons, qu'ils doivent en informer de suite l'honorable Commissaire de l'Agriculture qui pourra leur transmettre les formules requises et tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Rédacteur,

Votre obéissant serviteur,

G. A. GIGAULT,
Asst.-Commissaire.

" Dépt. de l'Agriculture et de la Colonisation.

Québec, 7 octobre, 1892.

Monsieur le Député,

" Veuillez me permettre de vous " demander de vouloir bien remplir " le tableau ci-inclus et me l'expé- " dier le 1er de novembre prochain.

" Je vous ai fait adresser quel- " ques copies de mon discours en " Chambre durant la dernière ses- " sion, lorsque j'ai exposé la politi- " que du Gouvernement sur la ques- " tion de l'industrie laitière.

" J'attire tout spécialement votre " attention sur ce que je dis de l'im- " portance des syndicats de beurre- " ries et de fromageries. Ils sont la " garantie de notre succès.

" Je vous prie de vouloir bien, " durant le mois d'octobre, obtenir " de vos fabricants qu'ils s'adjoi- " gnent à un syndicat. Nous vou- " lons savoir en temps, combien il " faudra d'inspecteurs pour la saison " de l'été prochain. On s'adressera " pour la formation des syndicats " au secrétaire de la société d'In- " dustrie Laitière à St-Hyacinthe.

" J'ai le plaisir de vous apprendre " que l'école de beurrerie et de fro- " magerie maintenant en construc- " tion, à St-Hyacinthe, s'ouvrira " vers le 15 de novembre prochain. " Les cours y seront donnés gratui- " tement à tous ceux qui se feront " inscrire comme membre de la so- " ciété ($1.00 par année).—Doréna- " vant, il faudra avoir suivi les cours " de cette école ou au moins avoir " subi l'examen devant son bureau " d'examinateurs pour recevoir le " diplôme d'inspecteur et être em- " ployé comme tel.

" A la première session de 1890, " la Chambre a voté la somme de " $5,000, et à la seconde session de " la même année une autre somme " de $6.000 comme encouragement " à l'industrie laitière. On a été fort " embarrassé pour distribuer ces " sommes et en tirer un bon parti. " Tellement embarrassé que quel- " ques députés n'ont pu en faire la " distribution. Il y a environ huit " cents beurreries et fromageries " dans la province, et quelques dé- " putés en avaient au-delà de trente " dans leur comté. Comment parta- " ger les octrois à chaque comté ? " Et réduit par la subdivision cet " octroi ne pouvait être d'aucun se- " cours efficace.

" Instruit par cette expérience, " j'ai résolu d'utiliser les sommes " mises à ma disposition par la " Chambre de manière à ce que " toutes les fabriques de beurre ou " de fromage de la province pussent " en bénéficier. Avec l'aide intelli- " gent de la société d'Industrie lai- " tière, l'école de St-Hyacinthe a été " fondée. J'en attends de grands " résultats.

" Je vous prie d'user de votre in- " fluence pour que cette école de " St-Hyacinthe soit bien achalan- " dée. Qu'au moins chaque comté y " soit représenté. Vous recevrez plus " tard d'autres détails sur cette éta- " blissement.

" Je crois devoir aussi accorder " des primes en argent afin d'encou- " rager la fabrication du beurre en " hiver et développer ainsi cette " branche si négligée jusqu'ici de " notre industrie laitière. Cette pri- " me sera payée tant au cultivateur " qui livrera son lait à la fabrica- " tion qu'au propriétaire de beurre- " rie ou de fromagerie convertie en " beurrerie pour l'hiver, qui en fa- " briquera du beurre : chacun ayant " sa part de mérite dans cette in- " dustrie. La prime sera propor- " tionnée aux quantités de lait four- " nies par chacun de manière à " rendre la distribution de l'octroi " la plus équitable possible. Elle ne " sera payable que pour le lait " fourni à partir du premier novem- " bre prochain et ne sera accordée, " pour les opérations de ce mois, " qu'aux fabriques qui fonctionne- " ront en plus au moins dix jours " en décembre. Le taux de la prime " sera variable et s'élèvera avec " l'avancement de la saison, puisque " le plus grand mérite consiste à " prolonger la période de lactation " et à maintenir la quantité de lait " fourni. Ce taux a été fixé comme " suit :

" $0.05 par 100 lbs. de lait fourni en novembre
" $0.15 " " décembre
" $0.15 " " janvier et février.

" La prime sera répartie entre " patrons et fabricants dans la pro- " portion ordinaire appliquée à la " répartition de l'argent provenant " des ventes ; 80 pour cent de la " prime allant aux patrons et 20 " pour cent aux fabricants.

" J'ai l'honneur d'être,
" Monsieur,
" Votre dévoué serviteur,
" (Signé,) LOUIS BEAU BIEN
" *Commiss. de l'Agriculture et de la Colonisation.*

L'EQUITABLE, *des Etats-Unis,* Compagnie d'assurance sur la Vie.

—x *1er Janvier 1892* x—

ACTIF **$136,198,518 58**
PASSIF — Y compris la Réserve sur toutes polices en vigueur (calculée à 4 p. c.) et la Réserve spéciale (pour l'établissement d'une évaluation à 3½ p.c.) de $1,500,000 . . . . . **109,905,537 82**
Excédant total non distribué . . . . . **$ 26,292,980 56**
Reve . . . . . **$ 39,054,943 85**

Nouvelles polices souscrites en 1891 . . . $233,118,331.00
Assurances en cours $804,894,557.00

La POLICE TONTINE LIBRE (la dernière forme d'assurance de la société) ne contient aucune restriction au sujet de la résidence, des voyages, de l'oocupation au bout d'un an. Incontestable après un an, et non-confiscable après trois ans. ☞ Les réclamations sont qayées immédiatement sur réception de preuves satisfaisantes du décès.

SEARGENT P. STEARNS, *Gérant gén'l pour le Canada.* .·. PH. LAFERRIERE, *Inspecteur.*

LE PROGRÈS DE MONTRÉAL

Les progrès rapides et constants de Montréal dans le passé sont une indication certaine de ses progrès dans l'avenir. Notre ville a maintenant atteint des dimensions et une importance qui en font le centre du commerce du Canada et qui attirent vers elle les muscles et les intelligences du pays avec une force toujours croissante.

Placée au confluent de deux fleuves, le St-Laurent et l'Ottawa, en face des vallées du Richelieu, du lac Champlain et de l'Hudson, qui lui ouvrent une voie naturelle de communication avec le sud, au centre d'une plaine fertile presque aussi étendu que l'Angleterre et au point de jonction des deux nationalités qui se partagent le Canada, sa position l'a sacrée reine du commerce canadien ; tandis que sa situation à la tête de la navigation océanique lui garantit la suprématie en fait de commerce maritime, et sa proximité des derniers rapides du St-Laurent lui fournit d'immenses pouvoirs d'eau pour ses industries. Peu de cités réunissent autant et de si grands avantages naturels.

Les faits suivants témoignent qu'elle a su profiter de ces avantages. En 1666, sa population était de moins de 600 habitants. En 1800 elle en avait 9,000 ; en 1809 elle avait atteint 20,000 ; en 1825, 22,000 ; en 1840, 27,297, et en 1851, 57,715. Quatre ans plus tard, elle comptait 65,000 habitants et 90,328 en 1861. Une autre période de dix ans lui donne 140,747 habitants et le recensement du gouvernement en 1891, lui constate une population de 216,650. Il n'y aurait aucune exagération à estimer sa population actuelle à 235,000 et si l'on y ajoutait celle des faubourgs, on arriverait tout près de 280,000. Naturellement le taux de l'augmentation devient de plus en plus considérable. En 1871 il était de 15% ; en 1881 de 31% et en 1891 de 39%. Maintenant qu'elle a atteint le quart de million, l'augmentation de la population va se faire par sauts et par bonds de 50 à 100% et peut-être plus. Sept villes seulement sur ce continent la dépassent en population et cinq sont à peu près au même niveau.

Mais si Montréal a gagné en population, son commerce a fait aussi des progrès immenses. En 1858, ses banques avaient un capital réuni de $13,457,904 ; ce capital est maintenant de $27,555,016—soit plus du double. Les dépôts faits dans ses banques ont grossi, pendant la même période de $6,123,958 à $58,882,336 ; la circulation des billets de $6,205,866 à $14,312,143, et les escomptes de $26,803,031 à $74,738,880. Quoique la Chambre de Compensation (*Clearing House*) n'ait été établie qu'en 1889, ses transactions constatent de fortes augmentations. En 1889 les bordereaux passés à la *Clearing House* se montaient à $454,529,700 ; en 1890, ils atteignaient $473,984,000 et en 1890, ils étaient de $514,607,000, ce qui plaçait Montréal au dixième rang parmi les villes américaines quoique les transactions de la bourse ne passent pas ici par la *Clearing House* comme dans les autres villes.

Il est impossible de donner une estimation même approximatif des énormes richesses que renferment les entrepôts et les magasins de Montréal ; mais les progrès de Montréal de ce côté ont été à la hauteur des autres. Les améliorations du hâvre, actuellement en cours, coûteront entre trois et quatre millions de piastres et la nécessité de ces améliorations ressort du fait que, en 1850, le tonnage des navires fréquentant le port était de 218 tonneaux tandis qu'il est en 1891 de 1,296 tonneaux ; en 1850 il arrivait 211 navires de long cours et en 1891, il en est arrivé 725. Les marchandises apportées par la navigation en 1850 étaient évalués à $7,174,180, tandis que 1891, elles sont évaluées à $44,408,670. En 1850 le port de Montréal exportait pour une valeur de $1,744,722, tandis que, en 1891, son exportation a été de $39,467,83. Les droits de douanes perçus à Montréal étaient, en 1850, de $1,009,256, et en 1891, de $7,297,288, sans tenir compte d'une dimi-